

Chariot de travail (Vhc. spécial) +)	Marque EPPLE-MOBIL	Type 840	Fiche d'homologation n° CH <u>5232 01</u>
---	------------------------------	--------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "EM 840" de chaque côté et à l'arrière
 "840" sur plaquette du constructeur, à gauche, à l'arrière

Numéro du châssis frappé à gauche, au-dessous de la plaquette et à côté de l'échelle
 Signe d'identification du moteur frappé "203 U" à gauche sur le bloc, sous collecteur d'échappement
 Constructeur Epple-Buxbaum-Werke AG, Wels (A) Importateur Paul Henriod S.à.r.l., Echallens

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
 Direction à gauche Assistance —
 Frein de service méc., à exp. int., sur arbres Ritzel + indép.
 Frein auxiliaire méc. à exp. interne [2 péd. a verrou]
 Frein stationn^t. sur arbres Ritzel Frein pr. rem. _____
 Transmission variateur + mécanique Nombre vit. 3
 Blocage differ. oui Crochet rem. AR = anneau Vitesse max. 20 * km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque PERKINS Carbur. D
 Type 4 - 203
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 91.4 Course 127
 Cylindr. 3336 cm³ CV-Impôt 16.99
 CV-puiss. 55 (DIN) à 2000 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 80 dB (A) à 2140 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 500x150 ⌀

CARROSSERIE Forme moissonneuse-batteuse Nombre portes _____
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 1 ; AV _____ ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS Voie AV 1830 AR 1120
 Diam. braquage G 11.10 DR 11.20
 Empattement 2800 / (_____ / _____)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 7115 _____
 Largeur 2800 +) _____
 Hauteur 3250 _____
 Porte à faux AV 2615 _____
 AR 1700 _____
 lat. _____

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3400</u>	<u>—</u>	<u>850</u>	<u>4250</u>
Charge utile	_____	_____	_____	_____
Total	<u>3400</u>	<u>—</u>	<u>850</u>	<u>4250</u>
Garantie fabr.	<u>3400</u>	<u>—</u>	<u>1000</u>	_____
Dimens. pneus	<u>14.9/13-24 6PR/8.50-12 6 PR(1)</u>			_____
Charge p. essieu	<u>3480</u>	_____	<u>2000</u>	_____
de l'ensemble				
Poids maxi remarquable	_____ kg			

Distance depuis le volant vers l'avant = 2075

1) sur demande : AV = 11.25 x 24 AS

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route - Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/permanente Feux de position 2/ds.phares

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 85 (dBA)

Essuie-glace - Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés Catadioptrés AV=2 bl. Ø 73

Feux stop - AR=2 rge. Ø 73

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2 / de chaque côté Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4 / avec lampe-témoin

AV orange latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail -

Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc. spéc.)

Marque & type EPPLE-MOBIL 840

Châssis n° - (selon véhicule)

Homologation n° CH 5232 01

Forme de la carr. moissonneuse-batteuse

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 4250 Carburant D

CV 16,99

Charge utile - Cylindrée 2226 cm³

Poids total 4250 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS : N° de châssis du vhc. expertisé : 255'008 - 5

+) Vhc. spécial : Largeur totale = 2800 mm

§) Atténuation du bruit : Modification de l'arrivée d'air par la pose d'une tôle 130 mm devant le radiateur, selon les instructions du constructeur

Equipement : Hauteur des feux avant admise pr. raisons techniques. Les 4 feux avant doivent fonctionner simultanément avec les feux arrière.

Balissage jaune/noir : AV = s/barre de protection; AR = s/support des feux et s/capot AR

Inscriptions sur permis de circulation, page 4 :

- Assurer la table de coupe à 30 cm au-dessus du sol
- Monter une protection devant rabatteur et une devant les doigts releveurs
- L'échelle doit être relevée et assurée
- Les supports des feux arrière doivent être déployés.

Lieu et date de l'expertise

ECHALLENS, 22.8.1969/17.3.1970

La commission d'expertise